

## Inscription scolaire 2020-2021 pour les nouveaux arrivants

La première inscription dans les écoles maternelle ou élémentaire de Verson se réalise auprès de la mairie, via la fiche de renseignements en page 2. Si vous avez plusieurs enfants à inscrire, merci de renseigner une fiche par enfant.

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle pour l'année scolaire 2020/2021, il doit avoir 3 ans avant le 31/12/2020.

Après avoir envoyé, par e-mail à [kagillet@ville-verson.fr](mailto:kagillet@ville-verson.fr), la fiche de renseignements ci-dessous et les pièces justificatives, le service accueil de la mairie vous confirmera la bonne réception de votre dossier.

Une fois cette confirmation reçue, vous pourrez prendre contact avec le directeur de l'école de votre enfant afin d'organiser une visite de l'établissement.

- Pour l'école maternelle Françoise DOLTO : contactez M. Lagarde (de préférence le lundi jour de décharge) au 02 31 26 82 76.
- Pour l'école élémentaire Victor HUGO : contactez M. LABBÉ au 02 31 26 81 75 (de préférence le mardi et le vendredi jours de décharge).

A l'occasion de votre rendez-vous avec le directeur d'établissement, il faudra apporter le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille, et si besoin le certificat de radiation de l'école précédente.

Pour les services périscolaires (restauration, garderie, centre de loisirs), les inscriptions seront ouvertes en ligne courant juin. Nous vous informerons par e-mail de l'ouverture des inscriptions.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Kathleen GILLET par email [kagillet@ville-verson.fr](mailto:kagillet@ville-verson.fr) ou contactez la mairie au 02 31 71 22 00.

Cordialement,

Le service accueil  
Mairie de Verson

*\*Règlement général sur la protection des données.*

*La Mairie de Verson traite les données recueillies via le formulaire ci-dessous pour inscrire les enfants au sein de ses écoles et informer les parents d'élèves sur la vie scolaire et locale. Les destinataires des données sont les directeurs d'écoles, le service administratif et le service communication de la ville de Verson.*

*Les données ainsi recueillies sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'enfant au sein des écoles de Verson.*

*En vertu du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Monsieur le Maire de la Ville de Verson 29 rue de l'église 14790 Verson [Mairie@ville-verson.fr](mailto:Mairie@ville-verson.fr)*

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

 Année scolaire : 2020-2021 École : \_\_\_\_\_ Classe demandée : \_\_\_\_\_

## ÉLÈVE

 NOM de famille : \_\_\_\_\_ NOM d'usage : \_\_\_\_\_ Sexe : F  M 

Prénom(s) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance (commune et département) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

 Parents séparés :  oui  non

 Si oui, l'enfant vit :  au domicile de la mère  au domicile du père  en garde alternée

## RESPONSABLES LÉGAUX

**Mère** NOM de famille : \_\_\_\_\_ Autorité parentale : Oui  Non 

NOM d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Père** NOM de famille : \_\_\_\_\_ Autorité parentale : Oui  Non 

NOM d'usage : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Autre responsable légal** (personne physique ou morale) Autorité parentale : Oui  Non 

Organisme : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_ Lien avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_ Tél. travail : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## Commentaires :

## Justificatifs à fournir avec la fiche de renseignements :

- justificatif de domicile
- livret de famille (page parents et page enfant(s))
- copie d'une pièce d'identité de l'un des parents
- en cas de divorce/séparation copie du jugement ou attestation de l'autre parents.

 → Merci d'envoyer la fiche de renseignements et les pièces justificatives (scans ou photos lisibles) à : [kagillet@ville-verson.fr](mailto:kagillet@ville-verson.fr)

 Je souhaite recevoir des informations par e-mail de la part de la mairie de Verson et de ses services relatives à la vie scolaire et vie locale\*.  oui  non

Date : .....

Signature de la mère (nom et prénom) : \_\_\_\_\_ Et/ou \_\_\_\_\_ Signature du père (nom et prénom) : \_\_\_\_\_